

LÉGATION DE SUISSE
EN ITALIE

N° 57 18.V.1938.

1.21.31.J.

Rome, le 14 mai 1938.

I. C. 4.

Rapport très-intéressant.

non

Relations italo-suissees.

En circulation

16.5.38

Monsieur le Conseiller Fédéral,

*Surveillé
par 2. VI.*

Ainsi que je vous l'ai fait savoir hier par la voie la plus rapide, j'ai eu avec le Comte Ciano, Ministre des Affaires Etrangères, un entretien qui a porté presque exclusivement sur nos rapports italo-suissees, mais qui, malheureusement, n'avait pas un caractère réjouissant. Toujours très amicale, notre conversation a, cependant, été, par moments, d'une grande vivacité, les déclarations que le Ministre Ciano avait été chargé de me faire ayant naturellement appelé de ma part d'assez vives protestations.

Je m'étais proposé d'entretenir le Ministre des Affaires Etrangères de la question politique qui nous occupe avant tout - celle de la neutralité - , pour passer ensuite à nos affaires courantes: nécessité absolue de développer le tourisme italien vers la Suisse; abrogation des mesures d'interdiction d'entrée frappant encore un certain nombre de compatriotes, en particulier Tessinois; questions de presse et éloignement du correspondant du "Bund"; enfin, une série de problèmes touchant à la protection de nos intérêts en Ethiopie.

Dès le début de notre entretien, M.Ciano m'a dit qu'il devait me faire de la part de M.Mussolini une communication "pas très agréable". Le Chef du Gouvernement venait, en effet, de lui dire de me faire savoir qu'il "en avait assez de l'attitude de notre pays" (era stufo dell'atteggiamento della Svizzera). Vous pensez bien qu'en manifestant ma stupéfaction j'ai demandé des explications quant à cette étonnante affirmation. Je

Monsieur le Conseiller Fédéral M o t t a ,

Chef du Département Politique Fédéral,

B e r n e .



voudrais souligner que durant tout l'entretien qui suivait M.Ciano, tout en exécutant les instructions de son Chef, a fait preuve de compréhension et qu'il paraissait tout à fait disposé à prendre acte et à transmettre, en indiquant leur juste valeur, les arguments réfutant sa thèse que j'ai présentés. Les griefs formulés cette fois contre nous se résument comme suit:

ou plutôt 1^o) L'arrestation de deux irrédentistes en Suisse / l'état d'arrestation maintenu à l'égard de deux irrédentistes dans le Tessin (l'Italie n'a évidemment le droit de parler que d'un d'eux, Dante Severin, l'autre, Garobbio, étant citoyen suisse, ce que le Comte Ciano paraissait être surpris d'apprendre!). J'ai eu confirmation du fait que des milieux intellectuels ont fait pression, par des canaux divers, sur le Chef du Gouvernement pour qu'il intervienne en faveur des personnages arrêtés et que certaines assurances d'intervention à Berne paraissent avoir été données à ces groupements, après tout point négligeables.

J'ai saisi cette occasion pour faire une attaque à fond contre l'oeuvre des irrédentistes, en soulignant que Dante Severin était l'auteur d'une contribution pernicieuse au "Notiziario Alpino" - dont j'ai placé un exemplaire sous les yeux du Comte Ciano -, tandis que Garobbio était pour nous un traître de l'espèce de Colombi. Néanmoins, ai-je indiqué, sur la base de vos renseignements écrits, le Gouvernement Fédéral, de son propre chef, ne veut pas donner trop d'importance à des égarés individuels. J'ai reconnu, d'autre part, une fois de plus - et il est juste de le souligner - que le Comte Ciano lui-même avait fait plus au cours des deux dernières années que qui que ce soit/^{d'autre} en Italie pour enrayer l'action des irrédentistes. M. Ciano paraissait très sensible à cette constatation, qui correspond à mon véritable sentiment. J'ai conclu en disant que je comptais sur son amicale influence pour mettre définitivement

fin à cette oeuvre d'infiltration dangereuse.

2°) Le Chef du Gouvernement avait été mis de mauvaise humeur par une série de télégrammes agités et exagérés de la Légation d'Italie à Berne et du Consul Général Della Croce à Lugano, sur des prétendues menaces proférées à l'égard des participants italiens au "Giro d'Italia". "Toute l'Italie sera indignée si un incident arrivait", disait le Comte Ciano, "et nous devrions laisser libre cours à cette indignation légitime".

Sur ce point, j'ai promis de me renseigner, tout en ajoutant que les nouvelles parvenues de Suisse au Palais Chigi paraissaient être bien exagérées comme, malheureusement, j'avais dû déjà en faire l'expérience à plusieurs reprises..... Il est évident que la Légation d'Italie à Berne m'en voudra de ces réflexions, qui parviendront sans doute à sa connaissance. Mais il était indispensable de les émettre. Aussi suis-je de l'avis - si vous me permettez une suggestion - qu'il serait indiqué de dire aussi à Berne à M. Tamaro que des "faits de chronique" ne doivent pas être grossis si nous ne voulons pas jouer dangereusement avec nos bonnes relations.

copy d'op. 29/8!

3°) Enfin, m'a dit le Comte Ciano, le Chef du Gouvernement est toujours exaspéré par la presse suisse qui, selon lui, se livrerait à des "continue punzecchiature". Comme bien vous pensez, j'ai développé avec vivacité tous les arguments déjà indiqués qui réfutent cette thèse injuste, en demandant instamment à nouveau que le service de renseignements de presse concernant la Suisse soit réformé dans un esprit équitable.

Avec un de ses mouvements extrêmement sympathiques, le Comte Ciano m'a dit alors: "C'est uniquement en raison de ce que vous m'avez amicalement dit à ce sujet que j'ai décidé d'envoyer un attaché de presse à Berne; il y ira prochainement, malgré certains retards administratifs qui se sont produits."

* * *

LEGAZIONE DI SVIZZERA
IN ITALIA

- 4 -

Au début de l'entretien, le Comte Ciano m'avait dit que le Chef du Gouvernement, qui se sentait profondément blessé dans ses sentiments d'amitié pour la Suisse manifestés tant de fois dans des discours importants, par le manque de réciprocité constaté dans notre pays, ainsi que par "l'attitude peu sympathique" qu'il reprochait à certains de nos milieux, pensait à rendre publics "in una non lontana occasione" ces sentiments. L'allusion au discours de Gênes était évidente. Aussi ai-je dû avec une insistance particulière convaincre M.Ciano de ne pas attribuer trop de créance à des rapports unilatéraux et d'user même de son influence auprès du Chef du Gouvernement pour qu'aucun jugement fâcheux et injuste à notre égard ne fût exprimé. Je vous ai fait savoir par télégramme que je savais pouvoir compter sur la compréhension et la force de persuasion du Ministre des Affaires Etrangères.

A la suite des renseignements téléphoniques que M. le Ministre Frölicher a bien voulu nous donner, j'ai rédigé le billet personnel ci-joint, à l'intention du Comte Ciano ou en réalité du Chef du Gouvernement. Vous verrez que ce cette pièce aussi - que vu la nécessité d'une action rapide je n'ai pas pu vous soumettre - est conçue dans un style peu "diplomatique" et plutôt vif. Le Comte Ciano étant déjà parti hier pour s'embarquer à Gaeta avec son beau-père, j'ai dû prier le Cabinet d'en faire parvenir le texte d'urgence soit par téléphone, soit par envoi à Gênes.

Je vous renseigne à part sur les parties de notre conversation qui avaient trait à des affaires courantes ainsi qu'au problème de la neutralité.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, l'expression de mon respectueux dévouement.

P. Quey
P.S. Le discours que M. Mussolini vient de prononcer à Gênes n'a contenu aucune allusion à la Suisse et convient, dans les circonstances, de nous en réjouir. Mais cela ne peut nous empêcher de regarder en face les causes d'un malentendu qui il faut éliminer P. Q.